

calvinistes de Genève, ces ennemis implacables du papisme, ces censeurs furibonds des abus et des cruautés des catholiques, devenaient à leur tour persécuteurs, et faisaient dresser sur la grande place de leur ville le bûcher qui devait consumer Michel Servet, condamné comme impie, hérétique et athée!

Cet homme célèbre était originaire de Villanova en Aragon. Dès l'âge de seize ans il était venu en France pour étudier le droit à l'université de Toulouse; après avoir terminé ses études il avait parcouru l'Italie et s'était mis en relation avec les sociniens; ensuite il avait visité la Suisse et l'Allemagne. A Bâle, il avait eu des conférences publiques avec Œcolampade; à Strasbourg, il avait discuté avec Capiton Bucer sur les dogmes de la Trinité et de la consubstantialité; il leur avait démontré que les réformateurs n'accompliraient pas entièrement l'œuvre d'émancipation, parce qu'ils redoutaient de porter la hache et le marteau sur le vieil édifice de la superstition et d'en abattre jusqu'à la dernière pierre. Ses adversaires furent scandalisés de la hardiesse de ses vues; et Bucer, qui passait pour le moins violent d'entre les luthériens, dit un jour, à la suite d'une conférence qu'il avait eue avec le jeune Michel Servet: « Cet impie est plus » fort que nous tous; si nous ne le mettons pas en pièces, et » si nous ne lui arrachons les entrailles, il nous dévorera. »

Peu de temps après, Servet publia sur la Trinité des dialogues dont la singularité souleva contre l'auteur tous les protestants. Effrayé des dangers qu'il courait en Allemagne, Michel Servet se réfugia en France, renonça à la carrière du barreau et étudia la médecine. Il ne fut guère plus heureux

dans cette nouvelle profession, car ayant émis sur la circulation du sang des idées nouvelles qui étaient en opposition avec celles de la faculté, on cria à l'hérésie, on le força à quitter Paris, et à abandonner ses travaux sur une découverte qui plus tard fut déclarée l'une des plus belles conquêtes de l'humanité dans le domaine de la science. Alors il se retira dans le Dauphiné, et entra chez les frères Frellon en qualité de correcteur d'imprimerie. Chargé de surveiller une réimpression de la Bible, le prote y ajouta une préface et des notes que Calvin appela impies et impertinentes. Michel répondit aux attaques du réformateur, et entra en correspondance avec lui sur différentes questions de dogmatique; bientôt leurs disputes s'envenimèrent au point que leurs lettres ne contenaient plus que de grossières invectives; dès lors ils furent ennemis irréconciliables. Servet, voulant humilier son rival, lui adressa un manuscrit où il relevait un grand nombre d'erreurs qu'il avait commises dans l'Institution chrétienne, le meilleur de ses ouvrages; ce qui rendit Calvin si furieux, qu'il écrivit à Favel et à Viret, deux de ses disciples, que si jamais cet hérétique lui tombait entre les mains, il emploierait tout son crédit pour lui faire perdre la vie.

Michel fit ensuite paraître son fameux traité « De Christianismi restitutione, » dont on n'a plus aujourd'hui que deux exemplaires. Malgré le soin que l'auteur avait pris de se couvrir du voile de l'anonyme, Calvin le devina à l'ironie avec laquelle il parlait de sa personne et de ses écrits. A partir de ce moment la perte de Michel Servet fut résolue par le réformateur; et pour arriver à son but, il n'hésita pas à jouer le rôle de délateur; il fit parvenir à l'archevêque de Lyon



quelques feuillets du traité de Servet. Le cardinal de Tournon, qui occupait le siège de cette ville, dirigea aussitôt des poursuites pour découvrir l'atelier d'où était sorti le livre; mais ses recherches ayant été infructueuses, l'auteur allait échapper au danger qui le menaçait, lorsque Calvin envoya de Genève les originaux de quelques lettres qui lui avaient été adressées par Michel et qui avaient été imprimées dans le traité. Servet fut aussitôt arrêté, et renfermé dans les prisons de Vienne en attendant le jour de son jugement. Ses amis trouvèrent heureusement le moyen de le faire évader et le cachèrent dans les environs de la ville. Comme il était à craindre qu'on ne finît par découvrir sa retraite, Michel Servet se décida à quitter la France, et se rendit à Genève, pour gagner ensuite l'Italie.

Calvin ne lui en laissa pas le temps; dès qu'il eut appris que son ennemi était venu se réfugier dans une ville où il était tout-puissant, il le fit arrêter; et comme il ne voulait pas se trouver soumis aux lois du pays, qui ordonnaient que dans des causes semblables l'accusé et l'accusateur partageassent le même cachot, il céda le principal rôle à un de ses domestiques nommé Lafontaine, et se réserva de discuter sur les questions théologiques.

Servet ne parut pas s'inquiéter des menées de son adversaire; et lorsqu'on vint lui annoncer que le vice-bailli de Vienne avait demandé son extradition, il se jeta aux pieds de ses juges, les suppliant de le retenir à Genève. Ces infâmes magistrats parurent accéder à sa demande, et en même temps ils chargèrent Calvin d'extraire des ouvrages de l'accusé les propositions qu'il trouverait condamnables. On remit ensuite

à Servet le mémoire rédigé par le réformateur, pour qu'il eût à y répondre.

Au lieu de faire ce qui lui était ordonné, le courageux Michel se contenta d'écrire des notes marginales, dont quelques-unes étaient des épithètes injurieuses; et il déclara qu'il ne consentirait à discuter avec Calvin que devant le conseil des deux cents. Les juges ne tenant aucun compte de cette réclamation, achevèrent l'instruction du procès, et en envoyèrent des copies à Zurich, à Berne, à Bâle et à Schaffhouse, pour avoir l'avis des ministres protestants de ces différentes villes, tous disciples de Calvin. Michel Servet fut déclaré coupable par chacun d'eux; toutefois personne ne se prononça pour appliquer à l'accusé la peine de mort. Et cependant; honte sur Calvin! le 26 octobre 1553, le tribunal, cédant à ses pressantes sollicitations, s'assembla pour la dernière fois, et condamna l'accusé à être brûlé vif.

Lorsque cette sentence lui fut annoncée, Servet demanda à voir le réformateur, et il eut avec lui un entretien de deux heures. On dit qu'il chercha à réveiller quelque sentiment d'équité dans le cœur de son implacable ennemi; qu'il lui représenta que sa mort serait une tache ineffaçable dont il ne pourrait jamais se laver; on dit qu'il chercha à lui faire comprendre que l'intérêt même de sa doctrine exigeait qu'il se rattachât tous les hommes qui luttèrent contre le papisme. Rien ne put changer la détermination de Calvin: le lendemain, Michel Servet, l'antitrinitaire, fut exécuté dans un endroit appelé Champey, à peu de distance de la porte méridionale de Genève!

Plus tard le réformateur entreprit de justifier son crime



juridique, en publiant un ouvrage où il établit qu'on a le droit de faire périr les hérétiques : ce livre parut précisément dans le moment où les protestants ne cessaient d'élever de justes plaintes contre les traitements barbares auxquels ils étaient exposés dans les pays catholiques. La cour de Rome s'empara des arguments de son redoutable adversaire pour justifier ses sanglantes proscriptions ; et sous ce point de vue, le supplice de Servet fut pour elle un incident heureux.

En Angleterre, un autre événement bien plus important venait de s'accomplir : le jeune Édouard VI, fils de Henri VIII, était mort, et la princesse Marie, sa sœur, fille de Catherine d'Aragon, lui avait succédé. Cette reine, catholique fouguese, ne fut pas plus tôt sur le trône, qu'elle rappela les jésuites dans la Grande-Bretagne, abolit le luthéranisme, qui avait été déclaré la religion de l'état par son frère Édouard VI, et commença des persécutions contre les protestants. Ensuite elle députa auprès de sa Sainteté, Jean-François Commandon, jeune poète italien qui était fort avant dans ses bonnes grâces, pour remettre à Jules III une lettre confidentielle, et pour le prévenir, qu'avec l'aide de Dieu, elle espérait replacer bientôt l'Angleterre sous l'obédience de la cour de Rome. Elle lui faisait part en outre de son projet de réunir les couronnes d'Espagne et d'Angleterre, en épousant le fils de Charles-Quint.

Le pape, comprenant que ce mariage allait placer la Grande-Bretagne sous la dépendance de la maison d'Autriche, en conçut de vives inquiétudes, et prit immédiatement des mesures pour en empêcher la conclusion. Il fit partir pour l'Angleterre, avec le titre de légat, le cardinal

Polus, Espagnol de nation, ennemi personnel de l'empereur. Ce prélat se mit en route avec d'autant plus d'espérance de réussir dans son importante mission, qu'il avait été autrefois le confesseur de Marie, et qu'il savait que la reine lui avait conservé toute sa confiance. Mais Charles-Quint, qui prévoyait les entraves que la cour de Rome cherchait à apporter dans ses projets, se tenait sur ses gardes ; il ne se fit donc pas faute d'arrêter le cardinal Polus à son passage en Allemagne, et de le retenir prisonnier contre le droit des gens, sans s'inquiéter du sauf-conduit qu'il avait obtenu de son ambassadeur. La seule grâce qu'il accorda au prélat, par égard pour son caractère diplomatique, ce fut de le faire conduire à sa cour, où on le garda à vue jusqu'à ce que le mariage de Philippe et de Marie eut été célébré. Alors sa majesté lui rendit la liberté, le combla d'honneurs, et lui permit de continuer sa route pour l'Angleterre.

Polus fut accueilli à Londres avec une grande distinction. Le chancelier du royaume vint le recevoir à son débarquement avec une suite brillante de seigneurs, et le conduisit jusqu'au palais où l'attendaient le roi et la reine, debout sur le seuil de la porte pour lui faire plus d'honneur. Quelques jours après son arrivée, le cardinal légat fut introduit au parlement par le grand maître de la maison de la reine, par quatre chevaliers de l'ordre de la Jarretière, et par un nombre égal d'évêques. Les deux chambres réunies prirent entre ses mains l'engagement de révoquer toutes les lois faites contre l'autorité du saint-siège ; et à son tour il prononça l'absolution du schisme, que toute l'assemblée reçut à genoux, Philippe et Marie donnant l'exemple. Ensuite on envoya une pompeuse